

Groupes pronominaux (pronoms sujets + un ou deux pronoms régimes) en position préverbale en picard moderne

Autor(en): **Flutre, L.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GROUPES PRONOMINAUX
(PRONOMS SUJETS
+ UN OU DEUX PRONOMS RÉGIMES)
EN POSITION PRÉVERBALE
EN PICARD MODERNE

De tels groupes sont très nombreux, les pronoms sujets *je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles* pouvant être suivis des pronoms régimes *me, te, se, le, la, les, lui, en, nous, vous, leur*, qui prêtent à de multiples combinaisons. Il serait fastidieux d'indiquer ici toutes les constructions possibles. Cependant, pour la clarté de l'exposé, il convient d'en mentionner un certain nombre, celles par exemple qui peuvent se présenter avec le sujet *je* de la 1^{re} personne : (un seul pronom régime) *je me vois, je te vois, je le vois, je la vois, je nous vois, je vous vois, je les vois ; je lui dis, je leur dis ; j'en veux ;* (deux pronoms régimes) *je me le dis, je me les dis ; je te le dis, je te les dis ; je le lui dis, je les lui dis ; je nous le dis, je nous les dis ; je vous le dis, je vous les dis ; je le leur dis, je les leur dis ; je m'en donne, je t'en donne, je lui en donne, je nous en donne, je vous en donne, je leur en donne ;* — soit 28 combinaisons devant verbes à initiale consonantique ; et il y en a autant, — ce qui, on le verra, a son importance, — devant des verbes à initiale vocalique ; le tout devant être multiplié par 9, puisqu'il y a neuf formes de pronoms sujets pour les six personnes de la conjugaison ; et tout cela donne, sauf erreur ou omission, un total de $28 \times 2 \times 9 = 504$ combinaisons.

Et ce qui complique encore les choses, c'est que nous avons là des mélanges de formes atones et de formes toniques, des suites de monosyllabes plus ou moins instables, qui vont déterminer une série de modifications phonétiques et syntaxiques, élisions, contractions, liaisons, chutes de mots, renforcement de voyelles, redoublements et assimilations de consonnes, etc. ; bref, un jeu très complexe d'interactions obéissant à des lois précises, que notre propos est d'essayer de dégager.

I. TRAITEMENT DES PRONOMS SUJETS.

1^o *je*.

Devant voyelle, c'est-à-dire en fait devant le pronom régime *en* suivi d'un verbe à initiale vocalique, et devant *lui* qui se réduit à *i* en picard, il s'élide comme en français : j'en veux *j'ē vū* ; je lui dis *j'i dī*.

Devant consonne, lorsque *je* est placé en tête d'une phrase, d'un membre de phrase détaché, ou après un mot terminé par une consonne articulée, il perd son *e* sourd, mais, par compensation, se fait précéder d'un *é* d'appui plus ou moins nettement articulé : je te vois *°j tē vwē*, je vous le dis *°j vō l dī*, je m'en vais *°j m ē vō*.

Devant le pronom *le* réduit à *l* devant consonne (voir plus loin sous II, 1^o α), et devant le pronom *me* réduit à *m* pour la même raison (*ibid.*), *je* se renforce en *jé* : je le vois *jé l vwē*, je me sauve *jé m sāv*. — Même renforcement en *jé* devant *le* élidé en *l'* devant voyelle et dont l'*l* se redouble pour marquer la liaison : je l'ai *jé ll ē*, je l'achète *jé ll akāt*. — Renforcement aussi devant le pronom *en* suivi d'un verbe à initiale vocalique, ce qui a pour effet de faire perdre sa voyelle initiale à *en* et de redoubler en *nn*, pour marquer la liaison, le *n* qui subsiste (voir II, 8^o) : j'en ai *jé nn ē*, j'en achèterai *jé nn akatrē*.

PARTICULARITÉS. — Dans l'ancienne langue, *je* et *le* s'étaient contractés en *jel* : je le vois > *jel* vois. Si l'usage actuel était la continuation de ce *jel*, on prononcerait *jel vwē*, avec un *e* ouvert ; mais la prononciation est *jé l vwē* avec un *e* fermé, ce qui indique que la crase n'a pas été maintenue. De plus il y a appui de la voix sur *jé* et, quoique à peine marquée, une légère coupure entre *jé* et la consonne suivante, ce qui montre bien que l'individualité du pronom sujet a été rétablie.

Il en va de même pour le groupe *je les*, qui, en ancien picard, s'était contracté en *jes* : je les vois > *jes* vois, je les ai > *jes* ai. De là, devant voyelle, une prononciation *jé-zz*, avec un *s* final sonorisé en *z* et redoublé pour bien marquer la liaison : je les ai *jé-zz ē*, je les entends *jé-zz ētē*, avec, comme dans le cas précédent, rupture de la crase et prononciation de *jé* en *é* fermé. — Devant consonne, cette forme *jé-zz* se fait suivre d'un *ē* de transition, pour éviter une suite de trois consonnes : je les donne *jé-zz-ē dōn*, je les vois *jé-zz-ē vwē*. Cet *ē* de liaison est d'ailleurs de règle en picard pour séparer deux mots au pluriel dont le premier se termine par deux consonnes articulées et

dont l'autre commence par une consonne : de courtes pattes *de kurt-e pāt*, ils n'en veulent pas *i n ē vœtt-e pwē*.

2° *tu*.

Le pronom sujet *tu* reste tel, sauf dans trois cas : 1° devant *i*, forme écrasée de *li* pour *lui*. *Tu* est alors remplacé par *te*, qui était une forme courante en ancien picard et qui s'emploie encore dans certaines régions du domaine. Ce *te* s'élide en *t'* : tu lui diras *t'i dirō*, tu lui apprendras *t'i aprēdrō* ; — 2° devant les groupes *le lui* et *la lui*, où *le* et *la* disparaissent et *lui* s'écrase en *i* (voir plus loin, sous II, 4°) : tu le (la) lui diras *t'i dirō* ; d'où confusion des deux tournures *tu lui* et *tu le (la) lui* ; — 3° devant *en* qui reste tel parce que placé devant un verbe à initiale consonantique : tu en veux *t'ē vū*, tu en rapportes *t'ē rapōrt* (en face de tu en as *tu nn ō*, tu en apportes *tu nn apōrt*). Pourtant, dans ce dernier cas, on peut trouver *tu* devant *en* ; mais alors *tu* se fait suivre d'un *n* de liaison qui évite l'hiatus : tu en veux *tu-n ē vū*, tu en rapportes *tu-n ē rapōrt*. Voir ci-dessous, sous 3°, un comportement analogue de *il*.

3° *il*.

Il s'écrase en *i* en picard dans tous les cas : il me dit *i m dī*, il te dit *i t dī*, il lui dit *i li dī* ; il lui a dit *i yy ō dī*.

Devant *en*, qui est le seul pronom régime à initiale vocalique qui puisse le suivre, il se produit une assimilation à distance avec le *n* quand *n* est suivi d'un verbe à initiale consonantique, c'est-à-dire quand *en* se maintient tel. *Il*, réduit à *i*, s'adjoint alors un *n* de liaison et se prononce *i-n* : il en veut *i-n ē vū*, il en mange *i-n ē mēj*. Mais quand *en* est suivi d'un verbe à initiale vocalique et se réduit à *n* (voir sous II, 8°), le *i* sujet reste tel devant le *n* qui se redouble pour marquer la liaison : il en a *i nn ō*, il en attrape *i nn atrāp*. On peut alors penser que c'est cette dernière construction qui a entraîné la précédente ; à moins qu'il n'y ait eu influence des groupes négatifs, *i n'ē vu pwē* « il n'en veut pas » ayant entraîné *i-n ē vū* = il en veut.

4° *elle*.

Elle se dit *al* en picard quand ce pronom précède immédiatement le verbe : elle est *al ē*, elle vient *al vyē*. Mais devant un pronom régime, *al* s'écrase en *a* dans tous les cas, comme *il* s'écrase en *i* : elle me dit *a m dī*, elle te dit *a t dī*, elle lui dit *a li dī*..., elle lui a dit *a yy ō dī*.

De même aussi que *i* venant de *il* prend un *n* de liaison devant *en* conservé et devient *i-n*, *a* venant de *al* devient *a-n* : elle en veut *a-n ē vū*, elle en

mange *a-n ě mĕj*. Comme *i* encore, *a* demeure intact devant *en* réduit à *n* et passé à *nn* : elle en a *a nn ó*, elle en attrape *a nn atràp*.

5° *on*.

Devant consonne, *on* se dit *o* : on s'en va *o s ě vó*, on le voit *o l vwĕ*, on l'a vu *o ll o vĭ*, on me le dit *o mĕ l dĭ*. De même devant *i* qui vient du régime *li, lui*, et qui est passé à *yod* à cause de la liaison avec voyelle qui suit : on lui a dit *o yy o dĭ*.

Devant *en*, c'est-à-dire devant voyelle nasale, *on* se dénasalise et le *n* se conserve comme consonne de liaison : on en donne *o-n ě dōn*.

Chez nombre de sujets parlants, *on* se désarrondit en *ĕ* : on me l'a donné *ĕ mĕ ll o dōnĕ*, on le voit bien *ĕ l vwĕ byĕ*, on le lui a dit *ĕ yy o dĭ*.

6° *nous*.

Nous, ancien picard *nos*, se dit *o* en fonction de sujet, et cet *o* reste tel devant tous les pronoms régimes : nous te le disons *o tĕ l dizō*, nous vous remercions *o vó rmersyō*, — mais pas devant *en* conservé. Deux cas se produisent alors : ou bien, à la façon de *i* (il) et de *a* (al), il devient *o-n* : nous en voulons *o-n ě volō* ; ou bien *no(u)s* s'écrase en *os*, qui devient *oz* à cause de la liaison : nous en voulons *oz ě volō*. Devant *en* réduit à *n* et redoublé en *nn* parce que suivi d'un verbe à initiale vocalique, *o* reste tel : nous en avons *o nn avō*.

7° *vous*.

Mêmes remarques que pour *nous*. *Vous*, ancien picard *vos*, se dit en effet *o*, tout comme *nous*, la différence des personnes n'étant marquée que par les différences des terminaisons verbales. Cet *o* se maintient dans tous les cas, sauf devant *en* : vous me le donnez *o mĕ l dōnĕ*, vous le leur direz *o lĕ dirĕ* ; mais, devant *en* conservé, *vo(u)s*, comme *nous*, s'écrase en *os*, qui devient *oz* à cause de la liaison : vous en voulez *oz ě volĕ*. On dit également, mais c'est plus rare, *o-n ě volĕ*. Devant *en* réduit à *n* ou *nn*, *o* reste tel : vous en avez *o nn avĕ*.

8° *ils*.

Ils perd son *l* dans tous les cas. Devant consonne il perd aussi son *s* et se réduit à *i* : ils me le disent *i mĕ l dĭt*, ils vous le donnent *i vó l dōnt*. Même traitement devant *en* réduit à *n* ou *nn* : ils en ont *i nn ō*, ils en achètent *i nn akĭt*.

Quand au contraire *en* se maintient intégralement sous la forme *ē*, le sujet *ils* perd son *l*, mais garde son *s* final, qui se sonorise en *z* pour marquer la liaison : ils en donnent *iz ē dōnt*.

A noter que, comme pour *il* au singulier, *ils* devant *en* conservé a tendance à devenir *i-n* : ils en donnent *i-n ē dōnt*, ils en veulent *i-n ē vçt*.

Devant *li* (lui) réduit à *i*, le pluriel *ils* devient *iz*, comme devant *en* conservé : ils lui disent *iz i dît* ; devant *li* réduit à *yy* devant verbe à initiale vocalique, *ils* s'écrase en *i* : ils lui ont dit *i yy ō dî*.

9° *elles*.

Elles se dit *al* en picard, forme qui est celle que l'on trouve immédiatement devant le verbe : elles disent *al dît*. Mais, devant pronom régime, *al* se comporte tout comme le singulier *al*, s'écrasant en *a* devant consonne : elles me disent *a m dît*, elles lui disent *a li dît*.

Al peut aussi passer à *a-n* devant *en* conservé : elles en veulent *a-n ē vçt*.

Comme *ils*, *al* réduit à *a* peut prendre, devant la voyelle *i* venant de *li* (lui), un *s* de liaison qui se sonorise en *z* : elles le lui diront *az i dirō* (en face de *a li dirō*).

II. TRAITEMENT DES PRONOMS RÉGIMES.

1° *Pronoms terminés par e sourd* (me, te, se, le).

α) S'il n'y en a qu'un :

a) Devant consonne il perd son *ç* final :

me se réduit à *m* : je me dis *jé m dî*, tu me dis *tu m dî*, il me dit *i m dî*, vous me dites *o m dizé*, ils me disent *i m dît*.

te se réduit à *t* : tu te dis *tu t dî*, il te dit *i t dî*, nous te disons *o t dizō*, ils te disent *i t dît*. Mais après *je* prononcé *éj*, *te* se renforce en *té* : je te dis *éj té dî*, je te vois *éj tē vçé*.

le se réduit à *l* : je le dis *jé l dî*, tu le dis *tu l dî*...

se se réduit à *s* : il se coupe *i s kōp*, ils se battent *i s bît*.

b) Devant voyelle, ces pronoms s'élident comme en français : je m'arrête *éj m'arèt*, tu t'arrêtes *tu t'arèt*, il s'arrête *i s'arèt*... ; je m'en sers *éj m'ē sçr*, tu t'en sers *tu t'ē sçr*... Mais le pronom *le* réduit à *l* redouble cet *l* pour marquer la liaison : je l'ai *jé ll é*, tu l'as *tu ll ó*, il l'a *i ll ó*... ; je l'arrête *jé ll arèt*.

β) S'il y a deux pronoms terminés par *e* sourd :

a) Devant consonne, le premier de ces pronoms renforce cet *e* sourd en *é*, et le second se réduit à sa consonne initiale. Le cas ne se produit que devant le pronom *le*.

me devient *mé* : je me le dis *°j mɛ l dɪ*, tu me le dis *tu mɛ l dɪ*...

te devient *té* : je te le dis *°j tɛ l dɪ*, il te le dit *i tɛ l dɪ*.

se devient *sé* : il se le dit *i sɛ l dɪ*, ils se le disent *i sɛ l dɪt*.

b) Devant voyelle, le *l* de *le* qui a perdu son *e* sourd se redouble à cause de la liaison : je me l'envoie *°j mɛ ll ɛvwɛ*, tu te l'envoies *tu tɛ ll ɛvwɛ*, ...
i sɛ ll ɛvwɛ, *o nɔ ll ɛvwɛyɔ*, *o vɔ ll ɛvwɛyɛ*, *i sɛ ll ɛvwɛt*.

γ) S'il arrive, dans une subordonnée par exemple, qu'un groupe de deux ou trois pronoms monosyllabiques en *e* sourd (sujet + un ou deux régimes) soit précédé d'un autre monosyllabe 'en *e* sourd, — pratiquement la conjonction *que*, — ce *que* (= *kɛ*) se réduit à *k*, et le traitement des pronoms reste le même : il faut qu'il te le donne *i fɔ k i tɛ l dɔn*, il faut que je le fasse *i fɔ k jɛ l fwɛɛ*, je dis que je le ferai *°j di k jɛ l frɛ*.

2° *Sort de la*.

La régime se disant *la* en picard, le sort de ce pronom est exactement le même que celui qui a été indiqué plus haut, sous II, 1°, pour *le* masculin.

élision : je la donne *jɛ l dɔn*, tu la donnes *tu l dɔn*..., je te la donne *°j tɛ l dɔn* ;

effacement devant *lui* (voir plus loin sous 4°) : je la lui donne *°j li dɔn*, tu la lui donnes *tu li dɔn*...

remplacement par *i* devant *leur* (voir sous 4°) : je la leur donne *°j læz i dɔn*.

3° *Sort de les*.

Placé après le pronom sujet, *les* devient *zzé* devant consonne et *zz* devant voyelle : je les vois *jɛ zze vwɛ* (avec renforcement de *je* en *jé*), tu les vois *tu zze vwɛ*, il les voit *i zze vwɛ*..., d'une part, et, d'autre part : je les ai *jɛ zz ɛ*, tu les as *tu zz ɔ*...

Ces deux formes *zz* et *zze* s'expliquent probablement, comme il a été dit sous I, 1°, par la forme *jes* de l'ancien et du moyen picard, qui était une contraction de *je les*. De la 1^{re} personne, *zz* et *zze* se sont généralisés à toutes.

Sur la disparition de *les* dans les groupes *les lui*, *les leur*, voir ci-dessous 4°.

4° Chute des pronoms *le, la, les* devant *lui* et *leur*.

Le et *la* s'élident en *l'*, lequel vient ainsi en contact avec l'*l'* initial de *lui* (qui se dit *li* en picard) et de *leur* (qui se dit *læ*). Le groupe *l'l* se simplifie en *l* : « je le (la) lui dis » ne se distingue plus alors de « je lui dis » °*j li dî*, ni « je le (la) leur dis » de « je leur dis » °*j læ dî*. Il y a donc là un manque très net de précision dans le jeu des pronoms régimes, et qui est le résultat d'une paresse articulatoire, pour n'avoir pas à prononcer la suite de consonnes *j ll*.

Ajoutons que, dans le cas de « je le (la) lui dis », non seulement *le* (ou *la*) disparaît, mais *lui*, écrasé en *li*, se réduit à *i*, et l'on aboutit à *j'i dî* = « je lui dis » et « je le (la) lui dis », à côté de °*j li dî*.

Pour le groupe *je le (la) leur*, il arrive que le pronom *le* (ou *la*) soit remplacé par une forme indéterminée *i*, qui se développe après *leur* et qui correspond peut-être à l'adverbe *y*, au sens de « en cela, pour ce qui est de cela ». On entend donc des expressions comme °*j læz i dî* « je le (la) leur dis », °*j læz i e dî* « je le leur ai dit, je la leur ai dite ».

Entraînée sans doute par le singulier *le*, la forme plurielle *les*, qui aurait dû être plus résistante, s'efface également devant *lui* et *leur* : je les lui dis = je lui dis °*j li dî* ; je les leur dis = je leur dis °*j læ dî*.

Les s'était contracté, avons-nous vu, en ancien picard avec le sujet *je* pour donner *jes* : *jes vois* « je les vois », *jes ai* « je les ai » ; et cette crase a abouti à *jezz* devant voyelle : je les ai *jezz e*, je les achète *jezz akât*. Un cas particulier est celui où le pronom *li* (lui) vient immédiatement après le groupe *je les* > *jezz*. Comme ce pronom peut s'écraser en *i* et devenir par suite une voyelle, la forme contracte *jezz* peut être employée, ce qui fait que, dans ce cas, le pronom *les* est en quelque sorte maintenu : je les lui ai portés *jezz i e portè* (à côté, d'ailleurs, de *je yy e portè*, sans *les*). La 1^{re} personne est la seule à pouvoir ainsi garder *les* devant *lui*, les autres étant toujours *tu yy o portè* (sans *les*), *i yy o portè*...

5° Sort de *lui*.

Lui se dit *li* en picard.

Devant consonne, *li* reste tel : je lui dirai °*j li dirè*, tu lui diras *tu li dirô*... *i li dirô*, *o li dirô*, *o li dirè*, *i (a) li dirô*. Mais tout aussi souvent *li* s'écrase en *i*, sauf à la 3^e pers. sing. pour éviter deux *i* de suite : je lui dirai *j'i dirè*, tu lui diras *t'i dirô*, — mais : il (elle) lui dira *i (a) li dirô* —, *oz i dirô*, *oz i dirè*, *iz (az) i dirô*.

Devant voyelle, *li* passe à *i* qui, par suite de la liaison, devient yod, lequel se redouble pour accentuer cette liaison : je lui ai dit *je yy e dî* (mais on trouve

aussi, à cette personne, *j'i ɛ dɪ*), tu lui as dit *tu yy ɔ dɪ*, ... *ɪ (a) yy ɔ dɪ*, *ɔ yy ɔ dɪ*, *ɔ yy avɛ dɪ*, *i (a) yy ɔ dɪ*; — je lui enverrai *jɛ yy ɛvwerɛ* (ou *j'i ɛvwerɛ*), ... *tu yy ɛvwerɔ*...

De même dans le groupe *li en* il y a passage de *li* à *yy* : il lui en faut *i yy ɛ fɛ*, il lui en a dit de toutes les sortes *i yy ɛn ɔ dɪ d tut sɔrt*.

6° Sort de leur.

Leur perd son *r* final et se dit *læ* devant consonne : je leur donne *ɔj loe dɔn*. Devant voyelle, par analogie avec les pluriels, il prend un *z* de liaison : je (le) leur ai dit *ɔj læz ɛ dɪ*. Mais souvent aussi on constate le remplacement de *leur* par *les* réduit à *zz* ; d'où *jɛ zz ɛ dɪ*. C'est en particulier le cas devant *en* conservé ; si bien que *i læz ɛ dɔnrɔ* « il leur en donnera » devient *i zz ɛ dɔnrɔ*, avec simple maintien de la liaison ; de même : je leur en achèterai *jɛ zz ɛn akatrɛ* ; on leur en a fait voir *ɔ zz ɛn ɔ fwɛ vir*.

7° Nous et vous.

Comme régimes, *nous* et *vous* (anc. pic. *nos*, *vos*) se présentent sous la forme de *nɔ* et *vɔ* devant consonne, *nɔz* et *vɔz* devant voyelle : je nous vois *ɔj nɔ vwɛ*, je vous vois *ɔj vɔ vwɛ* ; vous nous entendez *ɔ nɔz ɛtɛdɛ*, vous vous appelez *ɔ vɔz aplɛ* ; il nous en achètera *i nɔz ɛn akatrɛ*, je vous en achèterai *ɔj vɔz ɛn akatrɛ* (mais aussi *ɔj vɔ nn akatrɛ*, avec *en* réduit à *nn*, et où, par conséquent, *vous* est devant consonne ; voir § suivant).

8° Sort de en.

En reste tel, c'est-à-dire *ɛ*, devant consonne : j'en veux *j'ɛ vɥ*, tu en veux *t'ɛ vɥ*, ... *il ɛ vɥ*, *ɔz ɛ volɔ*, *ɔz ɛ volɛ*, *iz ɛ vɛt* ; je t'en donne *ɔj t'ɛ dɔn*, je lui en donne *j'i ɛ dɔn* ou *jɛ yy ɛ dɔn*, elle leur en donne *a læz ɛ dɔn*.

Mais il s'écrase en *n* devant voyelle, et cet *n* se redouble pour souligner la liaison : j'en ai *jɛ nn ɛ*, tu en as *tu nn ɔ*, ... *i (ou a) nn ɔ*, *ɔ nn ɔ*, *ɔ nn avɛ*, *i (ou a) nn ɔ*.

De même après *me*, *te*, *se* qui deviennent *mɛ*, *tɛ*, *sɛ* : je m'en achèterai *ɔj mɛ nn akatrɛ*, tu t'en achèteras *tu tɛ nn akatrɔ*, il (ou elle) s'en achètera *i (a) sɛ nn akatrɔ* ; tu m'en as donné *tu mɛ nn ɔ dɔnɛ*, il t'en a donné *i tɛ nn ɔ dɔnɛ*, elle s'en occupe *a sɛ nn oteɥp*.

Il reste *en* et s'adjoint un *n* de liaison dans les autres groupes : je lui en achèterai *ɔj i ɛn akatrɛ*, tu lui en as donné *tu yy ɛn ɔ dɔnɛ*, je les en ai tirés *jɛ zz ɛn ɛ tirɛ*, je leur en ai donné *ɔj læz ɛn ɛ dɔnɛ* (et aussi *jɛ zz ɛn ɛ dɔnɛ*).

*
* *

En résumé, tous les pronoms, soit sujets soit compléments, subissent, comme on a pu le voir, des changements de forme selon leur environnement :

renforcement de *je* en *jé* ou *°j* ; de *me*, *te*, *se* régimes en *mē*, *tē*, *sē* ;

élision de *je*, *te* (= tu) sujets en *j'*, *t'* ; de *me*, *te*, *se*, *le* régimes en *m'*, *t'*, *s'*, *l'* ;

écrasement de *il* et *ils* sujets en *i* ; de *al* sujet sing. et plur. en *a* ; de *li* régime en *i* ; de *on*, *nos*, *vos* sujets en *o* ; de *nos*, *vos* régimes en *no*, *vo* ; de *en* en *n* ; de *les* en *z* ; de *li* en *y* ;

élimination de *le*, *la*, *les* régimes devant *lui* et *leur* ;

sonorisation des consonnes de liaison de *nos*, *vos* sujets en *oz* ; de *nos*, *vos* régimes en *noz*, *voz* ; de *il* + *s* en *iz* ; de *al* + *s* en *az* ;

redoublement de ces consonnes de liaison : *le* régime > *l'* > *ll* ; *en* > *nn* ; *i* > *y* > *yy* ; *les* > *z* > *zz* ;

développement d'une consonne de liaison : *leur* > *lœ-z* ; *al* > *a* > *a-n* ; *o* (= on, nos ou vos) > *o-n* ; *i* (= ils) > *i-n* ; *ē* > *ēn* ;

apparition d'un élément *i* après *leur* ;

substitution de *ē* à *ō* sujet.

Ces variations sont, à part les deux dernières, strictement déterminées, conditionnées qu'elles sont par des raisons de phonétique syntaxique. Elles sont donc automatiquement appliquées par les sujets parlants et donnent ainsi, dans le parler considéré, une marque toute spéciale au système des groupes pronominaux en position préverbale.

*
* *

Un dernier point. Il importe d'ajouter que l'état de langue analysé dans les lignes qui précèdent n'est pas celui de l'ensemble du domaine picard, mais seulement d'une certaine zone de ce domaine, et d'autre part que c'est l'état qui avait cours avant la dégradation actuelle du dialecte. Plus précisément il s'agit du parler de Mesnil-Martinsart, commune du canton d'Albert, située à 35 km au nord-est d'Amiens, parler que l'auteur a bien connu et pratiqué dans son enfance. (Voir L.-F. Flutre, *Le parler picard de Mesnil-Martinsart*, Droz, 1955, un vol. in-8°, 255 p.). Vraisemblablement il devait être le même dans une région assez vaste, qui pouvait s'étendre entre Doullens, Amiens, Montdidier, Péronne et la limite sud du Pas-de-Calais. Mais faute de

documents, — les données de l'*Atlas linguistique de la France*, qui datent du début du siècle, étant malheureusement tout à fait insuffisantes en la matière, — il est impossible d'en fixer l'extension exacte. Peut-être des enquêtes menées auprès de vieilles personnes dans les localités du Santerre et du Nord-Amiénois, pourraient-elles encore recueillir assez d'éléments pour délimiter le territoire où, au XIX^e siècle et au début du XX^e, se constatait, pour les groupes pronominaux, le jeu complexe qui vient d'être décrit.

L.-F. FLUTRE.